




ZOOM sur : la cantine de Hanvec

p.3 et 4

Développement durable p.5



Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p.9





L'équipe municipale vous propose dans ce nouveau numéro du Keleier de découvrir les dessous de la cantine de Hanvec.

Nous sommes très fiers de proposer à Hanvec un service de restauration scolaire de grande qualité et d'avoir œuvré pour que les repas continuent à être préparés sur place.

En effet, en 2002, la municipalité a fait le choix de ne pas adhérer au SIVURIC, établissement public intercommunal implanté à Daoulas, assurant la fourniture de repas.

En raison des montants investis dans les locaux, afin de respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, et compte-tenu de la qualification du personnel, la municipalité a préféré poursuivre la fabrication traditionnelle des repas.

Ce numéro est également l'occasion de valoriser le travail de notre cuisinière Odile Le Goff et de son équipe qui permettent aux enfants de manger chaque jour une nourriture saine, équilibrée et surtout pleine de saveurs !

A l'heure où il est nécessaire d'être de plus en plus vigilant sur ce qui se trouve dans nos assiettes, il est bon de pouvoir confier l'alimentation de ses enfants à des personnes de confiance.

Un grand bravo pour leur excellent travail !



ZOOM sur :
la cantine
de Hanvec

■ L'édito	2
■ Dossier.....	3 et 4
■ Vie culturelle.....	5
■ Développement durable.....	5
■ Vie associative.....	6
■ Clic clac.....	7
■ En bref.....	8
■ Vie municipale.....	9
■ Infos pratiques	10
■ Urbanisme et jeux.....	11
■ Agenda	12
■ Fridu et Gwen.....	12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec /
Place du Marché / 29 460 HANVEC.
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans
les commerces et les espaces municipaux de la
ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette : Pascaline
Cornille : keleier@mairie-hanvec.fr et la commis-
sion Keleier.

Impression : SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune
de Hanvec, getty images®.

Tirage: 1 100 exemplaires.

> Dossier

Zoom sur : la cantine de Hanvec



« Je préfère manger à la cantine, avec mes copains et mes copines... » ainsi chantait Carlos en 1972. Depuis, la restauration scolaire a bien évolué. Mesures d'hygiène, apport calorique, temps de repas : tout est réglementé.

La restauration scolaire n'a cessé de se développer et est devenue l'un des premiers services publics. En effet, en France, un enfant sur deux déjeune à la cantine !

Dans les écoles maternelles et élémentaires, les communes peuvent décider de confier cette compétence à la Communauté de communes, un syndicat intercommunal, aux services municipaux ou à un service de restauration privée.

La municipalité de Hanvec a fait le choix de maintenir un service municipal de restauration afin de privilégier la qualité en maintenant une fabrication traditionnelle des repas sur place.

Petite histoire de la cantine . . .

Autrefois, les enfants apportaient leur déjeuner avec eux à l'école : un peu de pain, de fromage... ce repas était bien souvent spartiate.

L'alimentation collective s'est ensuite mise en place sous des formes diverses.

Puis, les communes, notamment Paris en 1849, ont commencé une aide alimentaire aux enfants indigents et ont procédé aux distributions dans les cantines.

Les cantines se sont structurées à partir de l'école et de la commune, sans intervention de l'État.

C'est seulement en 1936 qu'est intervenue une obligation de construire un réfectoire dans toute nouvelle école et l'aménagement des établissements existants.

En 1938, 9000 cantines existaient en France mais elles étaient surtout en ville, placées sous le signe de la laideur, de la pauvreté, du brouhaha, et les repas étaient mal équilibrés.



Aujourd'hui, la cantine scolaire est avant tout une œuvre sociale. Elle assure à l'enfant, le midi, un repas équilibré et substantiel pour un prix réduit. Elle permet de suppléer l'absence des parents retenus au travail ou d'éviter un long trajet. Elle joue également un rôle primordial : éduquer le goût des enfants.

À Hanvec, le restaurant scolaire a été construit en 1987. Il est situé en centre-bourg et est accessible aux élèves des deux écoles. Deux services sont organisés les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi midi, la cantine est utilisée pour le centre de loisirs.

La cantine en quelques chiffres

En France, **6 millions d'enfants** fréquentent les cantines de la maternelle au lycée, ce qui représente environ **1 milliard de repas à l'année**.

À Hanvec :

- **230** élèves concernés, **155** repas servis par jour, **2** services par jour / **4** fois par semaine.
- **132 796€** consacrés à la cantine scolaire en 2012.
- **3,25€** : tarif d'un repas (pour les enfants de Hanvec),
- coût réel d'un repas pour la mairie : **5,65€**
- **35** minutes pour les primaires et **45** minutes pour les maternelles : c'est le temps que passent les élèves pour manger (**seuls 8 %** des établissements de l'Éducation nationale suivent la circulaire qui recommande au moins 30 minutes pour déjeuner).



> Dossier

Odile Le Goff est responsable du restaurant scolaire. C'est elle qui cuisine pour les enfants, qui met au point les menus, qui gère les stocks, choisit les produits... C'est la pièce maîtresse du restaurant scolaire de Hanvec ! Elle est secondée par Gwénola Pottier, aide-cuisinière. Trois agents polyvalents travaillent également à la cantine . Leur rôle consiste à servir les repas, nettoyer les locaux, la vaisselle... Odile nous en dit un peu plus sur la cantine de Hanvec.



Bonjour Odile. Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

J'exerce ce métier depuis 37 ans. J'ai toujours travaillé dans des restaurants collectifs. Je suis entrée dans la fonction publique en 1984. Je travaille à Hanvec depuis 1992.

Depuis que vous avez commencé à la cantine de Hanvec, qu'est-ce qui a changé ?

Les effectifs ont augmenté. On servait 90 repas par jour quand je suis arrivée. Aujourd'hui, on en sert plus de 150. Ce qui nous a amené à faire deux services. Il y a aussi eu beaucoup de changements en ce qui concerne les réglementations, l'hygiène. Il y a maintenant un plan de maîtrise sanitaire, un plan nutrition santé... Il faut veiller à l'équilibre alimentaire des repas (dans le cadre de la lutte contre l'obésité notamment).

Comment les menus sont-ils élaborés ?

J'établis les menus sur un cycle de 6 à 8 semaines. Ce qui représente une vingtaine de repas. Il y a des recommandations à respecter. Par exemple, sur 20 repas, on ne peut pas avoir plus de 4 repas frits (frites, cordons-bleus, poisson pané...), pas plus de 4 produits de charcuterie, minimum 10 crudités, etc. Il faut respecter l'équilibre de l'apport nutritionnel et les rations selon les tranches d'âge, selon les besoins des enfants. Un enfant de 3 ans n'a pas besoin des mêmes quantités qu'un enfant de 10 ans.

Chaque repas est composé d'un hors d'œuvre (comportant au moins une crudité), d'un plat (avec un apport en protéines et des féculents ou

des légumes selon ce qui est servi en entrée), de la salade et un produit laitier.

A Hanvec, les enfants ont peu de charcuterie et de produits frits. Je privilégie le poisson frais et les plats que nous cuisinons nous-même. On sert rarement du poisson pané par exemple.

Il faut aussi tenir compte de la saisonnalité et valoriser les recettes traditionnelles, les produits du terroir.

J'essaie aussi de les éduquer à des goûts qu'ils ne connaissent pas. Nous leur avons préparé de la viande d'autruche à Noël. Ils ont mangé de la cuisine chinoise pour le nouvel an chinois, de la rougail saucisse réunionnaise... J'essaie d'améliorer certains plats pour que les enfants découvrent de nouvelles saveurs et surtout de varier les plaisirs !

Utilisez-vous des produits locaux ?

Oui, dans la mesure du possible. Le pain vient de la boulangerie de Hanvec. Nous utilisons majoritairement des produits régionaux. Tous les fournisseurs sont locaux. La viande vient de Landivisiau ou du Faou. Nous sommes vigilants quant à la provenance et surtout la qualité du produit.

Le fait de cuisiner sur place permet de choisir des produits de qualité. L'inconvénient étant que le coût est légèrement plus élevé par rapport à une très grosse collectivité qui fabrique 3000 repas par jour.

C'est un peu plus cher mais le service est meilleur : qualité, diversité, contact avec les enfants, initiation aux goûts, bonnes odeurs du bourguignon qui mijote... C'est comme à la maison ! La cantine de Hanvec a un côté humain et familial.

Est-ce que tous les plats sont fait maison ?

Tout est fait maison. Les produits sont achetés bruts, épluchés sur place à la main, et cuisinés par nos soins.

Vraiment ? Même la sauce, la purée ?

Les sauces sont faites sur place (pas de sachets lyophilisés ni de sauces toutes prêtes !). Pareil pour la purée. Bien sûr nous achetons tout-fait les yaourts, les produits laitiers... Mais même le far, les pâtisseries sont faits sur place. Je vous le disais bien : à la cantine de Hanvec, c'est comme à la maison !

Les menus de la semaine sont consultables sur le site web de la commune dans la rubrique « Grandir à Hanvec ».



L'équipe de la cantine (de gauche à droite) : Pascale Galeron, Amélie Floch, Odile Le Goff, Karine Mazé, Gwenola Pottier, Rose-Marie Kerhoas (ainsi que Catherine Olivier et Gisèle Puillandre, absentes de la photo).

Exemple de

MENU

Potage de légumes

Filet de poisson

Riz

Salade

Fromage

> Vie culturelle

Rencontre avec **Géraldine Hary** : illustratrice, auteure et éditrice de livres pour enfants.



La bibliothèque est très fière d'accueillir Géraldine Hary, illustratrice de talent, les 19, 20 et 23 mars prochains.

Cette maman de trois enfants n'a pas toujours travaillé dans l'illustration. Elle a d'abord été éducatrice auprès de jeunes enfants en écoles puis en foyer d'enfance.

C'est durant son congé parental qu'elle a renoué avec ses amours de toujours : le dessin et l'écriture.

Auteure, illustratrice jeunesse, artiste-peintre... elle a travaillé pour la presse et a participé à de nombreuses expositions. Elle vient de monter sa propre maison d'éditions : « P'tit baluchon ».

Elle a illustré en 2010 *Les raccommodeuses des cœurs déchirés*, *L'arbre* en 2011, *Encre dans mon cœur* (dont elle est aussi auteure et éditrice) et *Viens que je te dise...* en 2012.

Une classe de l'école publique, une classe de l'école privée et un groupe du centre de loisirs participeront à un atelier avec l'artiste qui leur expliquera comment naît un livre. Que se passe-t-il entre le moment où l'idée germe dans la tête de l'auteur et celui où le lecteur peut découvrir le livre né de l'imagination d'une personne ? C'est ce que découvriront les enfants.

Géraldine Hary fera découvrir ses livres au public et les dédicacera le samedi 23 mars de 10h à 12h à la bibliothèque municipale (ses ouvrages seront en vente sur place).

Venez nombreux découvrir son travail !

En parallèle, une exposition sera présentée à la bibliothèque sur la fabrication des livres. Cette exposition est gratuite et ouverte à tous aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



> Développement durable

Les chroniques de Claudie Cariou

L'hiver est fini!

Le mois de mars pointe le bout de son nez et nous pensons déjà au grand nettoyage de printemps. Au fil du temps, nous conservons beaucoup de papiers et de documents afin d'être sécurisés et de faire valoir nos droits si besoin est. Mais après quelques années, nos armoires deviennent trop petites et nos classeurs trop étroits. Nous aimerions faire de la place, trier et jeter l'inutile, mais que garder et pendant combien de temps ? Voici la liste des principaux papiers et documents qu'il est conseillé de garder :

À vie :

- * tous les actes notariés (achat, donation, héritage...)
- * le carnet de santé, la carte de groupe sanguin, les résultats d'analyses médicales...
- * les diplômes et titres professionnels
- * les actes de naissances
- * le livret de famille, contrat de mariage, jugement de divorce ou séparation
- * le permis de conduire
- * d'un côté administratif nous devons conserver nos feuilles de salaires au moins 7 ans mais je vous conseille de les garder jusqu'à votre retraite

30 ans :

- * les preuves du paiement d'indemnités dues suite à un jugement
- * les contrats de travail, les lettres d'engagement, de licenciement

10 ans :

- * d'une manière générale tout ce qui concerne l'immobilier (factures, contrat...)
- * le dossier complet d'un sinistre (10 ans à dater de l'indemnisation)

7 ans :

- * pour le fisc, tous les documents relatifs à l'impôt (salaire, copie de déclarations, extrait de rôle, justificatif des frais déduits, documents issus de revenus mobiliers et immobiliers, preuve de paiement de tous les impôts et taxes)

5 ans :

- * tous les documents bancaires
- * les documents d'assurances (preuve du paiement des primes assurances vie, décès, incendie, auto...)
- * les preuves de paiement de pensions ou contributions alimentaires, redevance TV, remboursement de crédits, prêts immobiliers, factures notaires avocats et loyer
- * les documents relatifs aux allocations chômage

2 ans :

- * le courrier avec une assurance relatif au règlement d'un sinistre
- * la correspondance relative aux allocations familiales
- * les décomptes de la sécurité sociale
- * la preuve du paiement des factures

de téléphone, gaz, électricité, eau, agence de voyage, frais d'hôpitaux, frais médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...)

* pour bénéficier de la garantie légale de 2 ans minimum, les factures acquittées des appareils électroménagers, des meubles...

1 an :

- * le relevé annuel de l'assurance groupe
- * le certificat de ramonage
- * le courrier et la preuve du paiement des frais d'huissiers
- * la lettre de démission (le délai est compté à partir de la fin du préavis)

Moins d'un an :

- * 1 mois : les tickets de caisse de faible valeur (pour un retour éventuel)
- * 6 mois : les notes d'hôtels et de restaurants



> Vie associative

Réservation du mini bus par les associations

Désormais, avant toute remise des clés du mini bus aux associations ou pour toute remise de matériel (plats, assiettes, couverts...), un état des lieux sera effectué par un agent communal. Les clés ou le matériel devront être récupérés impérativement à 13h30.

En cas de réservation du véhicule par deux associations dans un même week-end, les responsables des associations devront se transmettre une fiche « état des lieux » en même temps que les clés.

Cette fiche pré-remplie est en cours d'élaboration. Elle répertoriera toutes les dégradations déjà enregistrées sur le mini bus. Chaque personne empruntant le véhicule n'aura plus qu'à indiquer si elle a constaté d'autres choses à signaler.

Ce nouveau fonctionnement est mis en place afin de pouvoir identifier des responsables en cas de dégradation et de pouvoir faire fonctionner les assurances.

Un réflexe à prendre qui nous permettra à tous de bénéficier de matériel en bon état !



Bourse aux vêtements d'été adultes et enfants de 06 à 12 ans

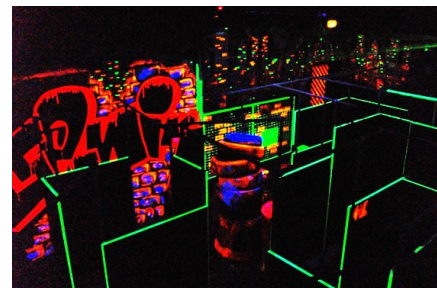
Animation organisée par l'association Dimerc'her dans le but d'aider au financement des activités et du matériel. Dépôt, le vendredi 15 mars de 18h à 20h30, 30 articles par famille. Vous pouvez dès à présent nous demander la fiche et les étiquettes par mail. Reprise des invendus le samedi de 18h à 19h. Bourse le samedi 16 mars, de 9h à 12h30, salle polyvalente, Hanvec. 1 €, l'entrée.

Contact : boursehanvec@gmail.com ou 06 89 18 46 83.

Local Jeunes

La prochaine sortie aura lieu le dimanche 17 mars au "Laser Game" (sur réservation avant le 12 mars).

Le 14 avril, sortie « char à voile » (sur réservation également) par mail à Jeunessehanvec@gmail.com.



Club de pétanque Hanvec-Le Faou

Les bonnes performances des membres du club sont le fruit des entraînements pratiqués par l'école de Pétanque, qui ont permis d'amener 3 équipes jeunes aux championnats de France lors des 4 dernières années.

Les entraînements ont repris et se déroulent le vendredi soir à 18h00 ou le samedi matin à 10h30. Les jeunes qui voudraient tenter l'expérience seront les bienvenus (3 séances de test possibles avant la prise de la licence qui est de 10 €). La pétanque apporte aux enfants l'adresse, la concentration et la maîtrise de soi.

Contact : Le Ru Vincent au 06 82 19 36 19.

Amicale des Anciens

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens s'est tenue le 21 janvier. Le bureau a été réélu. Après un exposé général, le président a précisé que l'amicale contribuera un peu plus financièrement aux déplacements des adhérents qui participent aux activités de l'amicale.

La trésorière a exposé le bilan financier et le secrétaire le bilan des activités.

Après cette partie sérieuse, les membres de l'assemblée se sont dirigés vers la salle polyvalente pour participer à la traditionnelle galette des rois.

Prochain rendez-vous : le *kig ar farz* du secteur Bro An Daoulas des aînés ruraux aura lieu à St Urbain le 20 mars 2013.

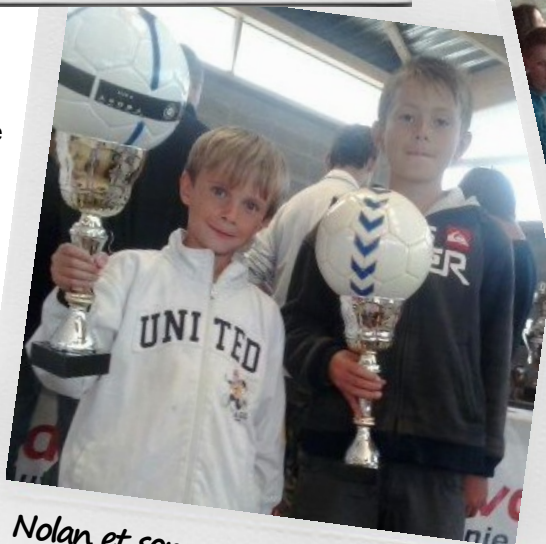
Pour toutes les activités, s'inscrire au local des anciens tous les jeudis après-midi ou par téléphone au 02 98 81 01 22.

> Clic Clac



*Cérémonie des vœux du maire
11 janvier 2013*

Nolan Le Ru est **champion du Finistère 2012 benjamin de pétanque**, grâce à ses bons résultats tout au long de la saison. Il a remporté le Régional de Cléder, Ploudaniel et Lesneven. L'ensemble de ces performances lui a attribué un nombre de points, qui le hisse à la première place de sa catégorie.



*Nolan et son grand-frère Alexandre
lors de leur victoire au Régional*



*Galette des anciens
21 janvier 2013*

Les adhérents du **Club des Aînés** se sont réunis le lundi 21 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois. Ce fut une bonne occasion pour les trente participants de se retrouver et de pousser la chansonnette !



*Première sortie Local Jeunes
10 février 2013*

Le dimanche 10 février, **l'association Local Jeunes** organise sa première sortie mensuelle. Une vingtaine de jeunes y a participé dans la bonne humeur. Les parents accompagnateurs se sont également bien amusés !



*Les enfants de l'école privée
ont fêté Mardi-gras*

Le 12 février, les **enfants de l'école Sainte Jeanne d'Arc** ont défilé dans le bourg de Hanvec, costumés comme il se doit pour fêter le mardi-gras.



*Animation sur les « genres
littéraires » à la bibliothèque*

Tous les mardis après-midi, l'équipe de **la bibliothèque accueille les classes** des deux écoles de Hanvec. En février, les plus grands élèves ont participé à une animation sur la découverte des différents genres littéraires. Quant aux plus petits, c'est avec beaucoup de plaisir, qu'ils se laissent conter des histoires par Nelly.

> En bref

Pour les admirateurs du ciel : notez la date du 13 mars !

À la mi-mars, une comète viendra brièvement nous rendre visite et si les conditions atmosphériques sont bonnes elle devrait être bien visible. Elle s'appelle : C/2011 L4 Panstarrs.

(C pour préciser qu'il s'agit d'une comète non périodique - 2011 pour l'année de la découverte - L pour la quinzaine de l'année de découverte, on sait ainsi que ce fut en juin 2011 (précisément le 6) - 4 pour dire qu'elle est la quatrième découverte dans cette quinzaine - enfin d'ordinaire on trouve le nom du ou des découvreurs mais dans le cas présent, il s'agit du nom du télescope Panstarrs situé à Hawaï qui a révélé sa présence).

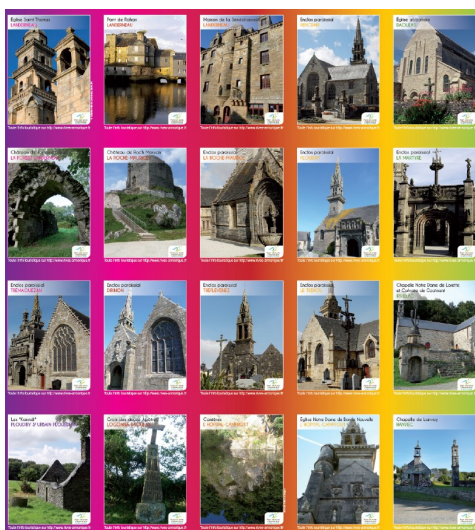
Sa queue, qui devrait être très lumineuse, commencera à être visible le 11 mars en début de nuit en direction de l'Ouest, le noyau se trouvant alors sous l'horizon. Mais elle sera intéressante **le 13 vers 19h TU (20h heure locale)** et facilement repérable - toujours à l'ouest et basse sur l'horizon - grâce au fin croissant de Lune qui sera alors à proximité ; son noyau sera cependant voilé par les couches basses de l'atmosphère. Ensuite sa luminosité va décroître rapidement et la clarté de la Lune montante l'estompera tout aussi rapidement.

À noter qu'une autre comète - Ison (C/2012 S1 Ison) - qui s'annonce très belle, nous rendra visite en novembre et décembre mais nous en reparlerons à ce moment.



Collection de fiches patrimoine : « le puzzle du patrimoine »

Partez à la découverte de ces quelques sites du patrimoine du pays de Landerneau-Daoulas et amusez-vous à reconstituer le puzzle !



Dans le cadre de ses actions de valorisation touristique du patrimoine du pays de Landerneau-Daoulas, la Communauté de communes vient d'éditer une collection de 20 fiches présentant quelques sites du patrimoine de notre territoire. L'objectif est de faire (re)découvrir ces sites de façon ludique et instructive tout en suggérant de se rendre sur place pour mieux en apprécier la valeur.

Chaque fiche présente un site et compose une pièce du puzzle que vous pouvez reconstituer en assemblant les 20 pièces. De quoi satisfaire le goût de la découverte des petits comme des plus grands !

Dans cette première collection, vous trouverez : les enclos paroissiaux de La Roche-Maurice, La Martyre, Pencran, Dirinon, Ploudiry, Trémaouézan, Tréflévénez, Le Tréhou / le pont de Rohan, l'église Saint-Thomas et la maison de la Sénéchaussée à Landerneau / les carrières et l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle à L'Hôpital-Camfrout / les kanndis de Saint-Urbain, Ploudiry et Plouédern / la chapelle de Lanvoy à Hanvec / la chapelle Notre-Dame de Lorette et le calvaire de Coatnant à Irvillac / l'église abbatiale de Daoulas / le château de Roc'h Morvan à La Roche-Maurice / le château de Joyeuse Garde à La Forest-Landerneau / la croix des 12 apôtres à Logonna-Daoulas.

Proposées à l'unité ou en pochette regroupant la collection complète, ces fiches sont mises gratuitement à votre disposition à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher !

Journées portes-ouvertes à Kerliver

Le centre de formation de Kerliver organise ses portes ouvertes le samedi 23 mars de 10h à 17h pour informer sur l'ensemble des formations par apprentissage et formations continues (formations adultes).



> Vie municipale

Une nouvelle directrice générale des services à la mairie.



Depuis le 4 février dernier, Jennifer Porhel a pris ses nouvelles fonctions à la mairie de Hanvec. Elle remplace Isabelle Raoult au poste de directrice générale des services (DGS).

Après une licence professionnelle des métiers de l'administration territoriale, elle a intégré le centre de remplacement du centre de gestion du Finistère (CDG29) ce qui lui a permis de faire ses armes dans différentes administrations. Elle a travaillé notamment dans les mairies de Loperhet, Scaër, Brignogan, à la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et au parc naturel régional d'Armorique.

Le directeur général des services a pour missions de coordonner l'ensemble des services de la mairie afin que les décisions des élus soient appliquées. Il apporte une expertise administrative, financière et juridique pour l'élaboration des projets municipaux.

Plus concrètement, Jennifer Porhel aura la charge des ressources humaines, devra coordonner les services, préparer le budget, monter les différents dossiers, conseiller les élus...

Bientôt 16 ans : pensez au recensement !

Tout français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% de jeunes filles et garçons n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux. Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui du permis de conduire automobile ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Quand se faire recenser ? Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire.

Où et comment se faire recenser ? Le jeune doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Plus de renseignements sur www.defense.gouv.fr/jdc



Au sujet de la réforme des rythmes scolaires...

Les élus travaillent d'ores et déjà à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en concertation avec les enseignants et les associations de parents d'élèves de l'école publique.

La demi-journée de classe supplémentaire aura lieu le mercredi matin.

Le prochain numéro du Keleier sera consacré à ce sujet. Tous les détails et changements y seront énumérés.

Appel à témoins pour le Keleier de septembre-octobre 2013.
En septembre 2013, le Keleier sera consacré aux entrepreneurs de la commune de Hanvec.
Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez présenter votre activité dans le Keleier,
contacter Pascaline Cornille par mail à keleier@mairie-hanvec.fr ou au 02 98 21 93 43.

> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18

SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) 02 98 25 84 23

ADMR du Cranou 02 98 73 07 77

Gardes chirurgiens-dentistes
02 98 90 55 77 (urgences,
dimanches et jours fériés 9h-12h)

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

13h30 - 17h

Samedi

8h30 - 12h

Bibliothèque

Lundi

16h30 - 17h30

Mercredi

15h - 18h

Vendredi

16h30 - 19h

Samedi

10h - 12h

Pour le prochain Keleier,
les annonces
et
les articles sont
à déposer
avant le **22 avril**.

Aucune annonce
ou article ne sera pris
en compte après cette date.

Merci de votre
compréhension !

Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> Permanence des élus

Marie-Claude Morvan, maire, finances : les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN, 2^{ème} adjoint, bâtiments communaux : le vendredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^{ème} adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Yves LAGADEC, 4^{ème} adjoint, affaires scolaires, jeunesse, vie associative, personnel, fonctionnement des services communaux : le jeudi de 9h à 11h.

Jean-Marie KLEIN, 5^{ème} adjoint, assainissement : le mercredi de 9h15 à 11h.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil.

D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Sylvia Hennebelle/ Plerin
02.96.73.15.90/06.09.18.13.89
Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14

À louer

À Hanvec dans petit hameau, maison T4 indépendante de 82 m² comprenant : cuisine, salle + séjour communicant, 2 chambres, salle de bains, WC, grenier, grand jardin entouré de champs. 1 place voiture dans hangar.

Loyer mensuel = 550 €.

Contact : Claudine Le Pape, tél : 02 97 83 89 61
ou 06 95 43 58 69.

Propriétaire absente en mars.

> Urbanisme

Déclarations préalables accordées :

LE BRIS Loïc, bardage habitation, 18 lotissement de Kerbluen.

ANTIER Romain, clôture, 4, le clos des fougères.

GOURIUO Corinne, clôture, 2 hameau du Glugeau.

QUENAON Jean, auvent, Kersamarec.

JACOPIN Virginie et STEPHAN Olivier, extension habitation, 2 lotissement Dorguen ar c'hoat huella.

LE GUYADEC Romain, abri de jardin, 12, route de Kerliver.

PARRENT Fabrice, clôture, 102 bis route de la gare.

Permis de construire accordés :

PELE Patrick, garage et carport, 5 chemin de Quistillic.

DERRIEN Jeannine, habitation, hameau de Kersamarec

PINVIDIC Jean-Paul, aménagement garage, 2 lotissement de Kerbluen.

DENIEL Jean-Yves, extension bâtiment agricole et création stabulation vaches laitières et bloc traite.

THOMAS Jérôme, habitation, 27 route d'Irvillac.

> État-civil

Naissances

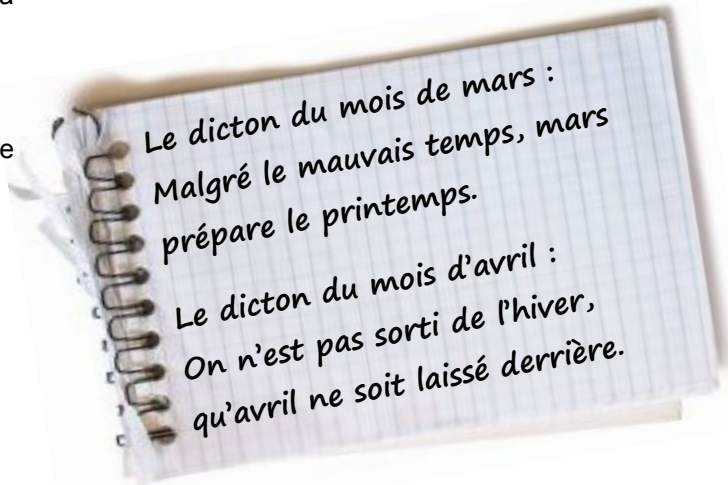
10/01 : **Louise FOSTIER**, 30 route d'Irvillac.

09/02 : **Pierrig LE PORT**, 7 cité Queffelec.

Décès

01/02 : **Bernardine ABHERVE** veuve **LE HIR**, 86 ans, Pont-Neuf.

14/02 : **Pierre BACHELOT**, 75 ans, 5 hameau du Glugeau.



> Jeux

Sudoku

7			4					1
		5		1	6	7		3
	1	2				5		
3		9	1		8			6
2			7	9				5
		8						7
8		1	3	7				
6		3		4				
					2		1	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 22 noms de ville de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 14 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve un nom de médecin spécialiste.

A	J	A	C	C	I	O	M	E	T	Z	E
M	M	A	R	S	E	I	L	L	E	T	S
I	O	R	L	E	A	N	S	S	E	N	S
E	N	A	N	T	E	R	R	E	I	I	C
N	T	N	A	V	I	G	N	O	N	C	A
S	A	T	N	A	N	T	E	S	G	E	E
I	U	O	C	L	E	T	A	M	P	O	N
Z	B	N	Y	E	V	R	E	U	X	O	L
U	A	Y	G	N	A	R	B	O	N	N	E
N	N	O	R	C	H	A	M	B	E	R	Y
L	A	N	D	E	R	N	E	A	U	E	A
V	E	N	I	S	S	I	E	U	X	L	L

Ajaccio Amiens Marseille Metz Montauban Orléans Sens
Nanterre Antony Sizun Nancy Avignon Valence Nantes
Le Tampon Evreux Landerneau Vénissieux Chambéry
Caen Nice Narbonne

Mot à trouver: allergologiste

5	9	7	8	6	2	3	1	4
6	2	3	5	4	1	8	7	9
8	4	1	3	7	9	6	5	2
1	5	8	6	2	4	9	3	7
2	6	4	7	9	3	1	8	5
3	7	9	1	5	8	4	2	6
4	1	2	9	3	7	5	6	8
9	8	5	2	1	6	7	4	3
7	3	6	4	8	5	2	9	1

Solution des jeux

> Agenda

Mars - avril 2013

11 mars : Réunion d'information publique « Tout savoir sur l'Accident Vasculaire Cérébral » à 20h30, à la salle Trimaran à LOPERHET (proche de la salle omnisports). Soirée animée par le Pr TIMSIT, neurologue au CHU de la Cavale Blanche à Brest. Organisée par la MSA, entrée gratuite.

15 et 16 mars : Journées portes ouvertes à la Maison Familiale Rurale de Plounévez-Lochrist. Le vendredi de 17h à 20h et le samedi de 9h à 17h. Renseignements au 02 98 61 41 30.

16 mars - Bourse aux vêtements d'été adultes et enfants de 6 à 12 ans Salle polyvalente, organisée par Dimerc'her.

17 mars - Sortie de l'association Local Jeune au Laser Game.

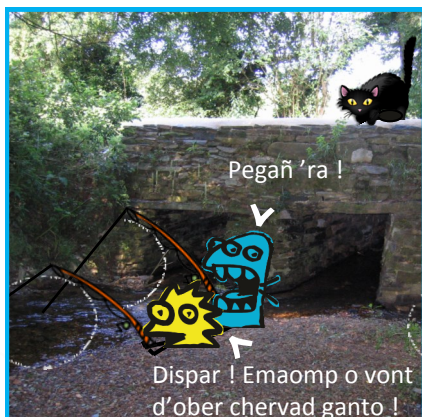
20 mars - *Kig ar farz* du secteur Bro An Daoulas des aînés ruraux à St Urbain.

23 mars - Séance de dédicace à la bibliothèque de Hanvec. Géraldine Hary, illustratrice jeunesse, viendra présenter et dédicacer ses livres de 10h à 12h.

31 mars et 1^{er} avril - Manche 1 du championnat de Bretagne 1/10 et 1/8 piste au circuit de Bel-air organisé par l'ACMO.

14 avril - Sortie de l'association Local Jeune « Char à voile »

Fridu et Gwen



Fridu et Gwen vont à la pêche. = Fridu ha Gwen zo o vont da besketa. // Quel temps superbe pour aller pêcher Gwen ! = Na kaer eo an amzer evit mont da besketa, Gwen ! // Installons-nous ici Fridu. = N'eus nemet en em lakaat amañ, Fridu. // Ça mord ! = Pegañ 'ra ! // Formidable ! On va se régaler ! = Dispar ! Emaomp o vont d'ober chervad ganto ! // Quel chenapan ce Diaoulig... = Pebezh lakepod eo an Diaoulig-se...
Traduction : Office public de la langue bretonne - Ofis publik ar Brezhoneg.